

RAPPORT SUR :
ATELIER DE LA GOPAC, DE L'APNAC ET DU FMI SUR LA LUTTE CONTRE
LE BLANCHIMENT D'ARGENT (AML) et LA LUTTE CONTRE LE
FINANCEMENT DU TERRORISME (CFT)
Nairobi, Kenya
5 novembre 2003

Le présent rapport évalue de quelle façon l'atelier sur l'AML et le CFT a contribué à l'initiative de la GOPAC visant à renforcer l'efficacité des parlementaires en aidant à prévenir le blanchiment d'argent et en luttant contre le financement du terrorisme – éléments clés de la corruption et incitatifs à la corruption. Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, de par leur propre nature, sont une préoccupation mondiale. La prévention du blanchiment d'argent et la lutte contre le financement du terrorisme exigent toutes deux une coopération internationale et des actions dans les divers pays.

Le présent rapport résume également les principaux points discutés lors de la présentation de l'atelier sur l'AML et le CF et documente les observations formulées par les participants, y compris leurs points de vue sur l'implication de la GOPAC et de l'APNAC pour renforcer leurs régimes en matière d'AML et de CFT dans leurs pays respectifs.

Contexte :

L'atelier pilote sur le blanchiment d'argent et la lutte au financement du terrorisme (AML-CFT) a été parrainé conjointement par l'Organisation mondiale des parlementaires contre la corruption (GOPAC), le Réseau des parlementaires africains contre la corruption (APNAC) et le Fonds monétaire international (FMI). Il s'est tenu en même temps qu'une réunion de l'APNAC et il a été financé par le programme Afrique du Centre parlementaire (Ottawa, Canada). Le FMI a contribué en prêtant les services de M. Francisco Figueroa, spécialiste du secteur financier.

Étaient également présents le président de la GOPAC, M. John Williams (Canada), et le président de l'Initiative de lutte contre le blanchiment d'argent de la GOPAC, M. Roy Cullen (Canada).

Résumé des exposés :

L'ordre du jour de ce colloque d'une journée est donné à l'annexe I. Les faits saillants suivants sont les principaux points soulevés dans l'exposé de M. Figueroa et l'interaction des participants.

Présentation du AML et du CFT

- Le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (ML et FT) minent la stabilité des systèmes financiers et l'intégrité des marchés. Ces activités engendrent aussi la corruption des institutions, des dirigeants gouvernementaux et du secteur privé, et minent la primauté du droit, les économies et la sécurité nationale.
- Le ML et le FT sont des problèmes mondiaux.
- Trois étapes du blanchiment d'argent : placement, stratification et intégration.
- Le ML prend également les formes suivantes : fraude financière, évasion fiscale, contournement des restrictions relatives au change, vente d'instruments financiers fictifs ou de polices d'assurance fictives, détournement de fonds, manipulation boursière et prêts liés.
- Les mesures visant à minimiser les risques de ML/FT comprennent : cadre juridique, capacité de supervision et sensibilisation des institutions.

Composantes de base d'un programme efficace d'AML et de CFT

- En raison de la nouveauté des réactions internationales à ces questions, les programmes d'AML et de CFT doivent relever plusieurs défis, notamment : absence d'un cadre juridique adéquat, absence des ressources nécessaires, difficulté de mise en œuvre comparativement à d'autres codes et normes dans le domaine financier, en raison de l'approche multidisciplinaire, multi-agences, et de la nécessité d'une réaction à l'échelle mondiale.
- Il doit y avoir un engagement politique pour lutter contre les abus financiers.
- Le FMI et la Banque mondiale n'ont pas toute la latitude pour lutter contre le ML et le FT sans l'engagement et l'aide des parlements et des parlementaires pour mettre en œuvre des changements aux systèmes financiers et assurer la conformité aux pratiques exemplaires internationales.

Créer un régime efficace d'AML et de CFT et initiatives régionales et mondiales et coopération internationale

- Le FMI fournit des ressources techniques pour appuyer le renforcement des régimes d'AML et de CFT. Le FMI et la Banque mondiale ont élaboré une approche commune pour évaluer la conformité aux normes en matière d'AML et de CFT. Cette approche uniforme est la méthodologie AML/CFT.
- Que peuvent faire les dirigeants des divers pays pour améliorer la conformité aux normes internationales? Prendre un engagement politique à lutter contre les abus financiers, convertir cet engagement en des actions concrètes, cerner et obtenir l'aide, au besoin, par l'entremise du FMI et de la Banque mondiale ainsi que d'autres donateurs, souscrire aux principes de transparence, exercer une pression sur les pairs.

Leçons apprises et suivi proposé de la GOPAC et de l'APNAC :

En raison des calendriers des déplacements et des contraintes de temps, la dernière séance prévue à l'ordre du jour du colloque au cours de laquelle on devait aborder les prochaines étapes n'a pas eu lieu. Les résultats présentés dans la présente section proviennent d'un suivi entrepris par le Secrétariat de la GOPAC auprès des participants.

Il était évident d'après l'enthousiasme des 24 parlementaires présents – ainsi que de leurs réponses au sondage postérieur au colloque – que l'AML/CFT est une question qui devrait obtenir l'attention immédiate de la GOPAC et de l'APNAC, ainsi que des organisations financières internationales.

Les participants estimaient que les trois exposés du spécialiste du FMI les ont grandement aidés à mieux comprendre la nature et l'importance du problème du ML et du FT. En outre, les parlementaires ont indiqué que cette compréhension accrue résultant de l'atelier contribuerait à leur lutte contre le ML et le FT et à d'autres initiatives à venir en matière d'AML et de CFT.

Cependant, pour réagir efficacement dans leurs propres pays aux questions liées au ML et au FT, l'aide technique suivante est nécessaire :

- formation dans les domaines des approches parlementaires;
- création d'une capacité institutionnelle;
- réalisation d'initiatives régionales et mondiales;
- aide pratique sur les pratiques exemplaires en matière d'AML et de CFT, y compris le mécanisme et les outils utilisés;
- présentation d'exemples de leur propre région, en français, et rejoindre un auditoire parlementaire plus grand en le faisant en anglais et en français.

Finalement, et c'est peut-être le plus important, les participants ont signalé la nécessité de porter ce qu'ils ont appris à l'étape suivante. Bien que l'atelier n'était qu'un « mécanisme de sensibilisation », ils ont voulu participer à des colloques et ateliers (y compris des parlementaires d'un peu partout dans le monde) pour faire part d'expériences et de points de vue différents, y compris examiner et décrire les actions et les outils pratiques qu'ils doivent adopter et mettre en pratique individuellement et collectivement.

Répercussions pour la GOPAC et l'APNAC :

La GOPAC, sous la direction de M. Roy Cullen, cherche activement du financement en vue d'une initiative visant à faire participer les parlementaires de la GOPAC :

1. à une meilleure compréhension du blanchiment de l'argent et du financement du terrorisme (ML et FT) et de leurs répercussions, ainsi qu'à des initiatives en cours pour les combattre;
2. à la mise au point d'outils, à la diffusion de renseignements et à la formation des parlementaires dans le cadre de leurs initiatives visant à combattre le ML et le FT;
3. à la promotion parmi les parlementaires de l'importance de leurs actions et des avantages de s'attaquer au ML et au FT dans le cadre d'initiatives plus larges de lutte contre la corruption, notamment la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la corruption et de la résolution des Nations Unies 1373.

Globalement, cet atelier a validé les avantages d'un partenariat avec le FMI, de façon à assurer l'exposition aux initiatives en matière d'AML et de CFT disponibles pour lutter contre ce problème mondial, tandis que la GOPAC et ses chapitres régionaux se concentrent sur les parlementaires afin qu'ils comprennent leurs rôles et mettent au point les outils d'une importance particulière pour s'acquitter de leurs rôles efficacement. Il a également permis d'illustrer les avantages de la participation des chapitres régionaux de la GOPAC à la création de groupes régionaux de parlementaires pour travailler avec l'équipe mondiale d'AML.

ANNEXE I : ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER DE NAIROBI

Atelier sur la lutte au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme (AML et CFT) à l'intention des parlementaires et des hauts fonctionnaires : 5 novembre 2003

Coprésidé par : la présidente de l'APNAC, l'hon. Augustine Ruzindana (députée, Ouganda, présidente de APNAC) et le président de l'AMLI de la GOPAC – Roy Cullen (député, Canada)

- 9 h – 9 h 30 **La perspective parlementaire : Aperçu de la situation actuelle en Afrique et dans le monde**
- 9 h 30 – 10 h 30 **Introduction à l'AML/CFT**
- Impact sur la croissance économique et la société
 - Risques et conséquences macroéconomiques et au niveau de la prudence
 - Impact sur le secteur financier (banques, assurance, titres)
- Francisco R. Figueroa, spécialiste du secteur financier, FMI*
- 10 h 30 – 11 h **Pause**
- 11 h – 13 h **Composantes de base d'un programme efficace d'AML et de CFT**
- Cadre juridique
- Systèmes de supervision
 - Formation et capacité des institutions
 - Service du renseignement financier
- Francisco R. Figueroa, spécialiste du secteur financier, FMI*
- Création d'un régime efficace d'AML et de CFT**
- Francisco R. Figueroa, spécialiste du secteur financier, FMI*
- 13 h – 14 h 30 **Déjeuner**
- 14 h 30 – 15 h 30 **Initiatives mondiales et régionales et coopération internationale**
- Politique, initiatives et programmes d'AT du Fonds GAFI et autres FSRB
- Francisco R. Figueroa, spécialiste du secteur financier, FMI*

15 h 30 – 15 h 45 **Pause**

15 h 45 – 17 h 30 **Réactions des parlementaires et plan d'action : Que peuvent faire la GOPAC et l'APNAC?**
Coprésidents : APNAC – à confirmer
président de l'AMLI de la GOPAC – *Roy Cullen (député, Canada)*

- Planification du travail et discussions relatives aux prochaines étapes.

ANNEXE II : PARTICIPANTS

| | |
|-----------------|---|
| Éthiopie | L'hon. Tesfaye Dessie L'hon. Girmay Gebremdhine L'hon. Aklilu Yurgu |
| Ghana | L'hon. Steve Akorli L'hon. Jacob Arthur |
| Kenya | L'hon. Jimmy Angwenyi L'hon. Feliciano Dimbeju L'hon. James Magara L'hon. Christine A. Mango L'hon. Petkay Miriti L'hon. Danson Mungatana L'hon. Kariuki Mirugi |
| Niger | L'hon. Gado Boureima L'hon. Nomao Ibrahim |
| Tanzanie | L'hon. Zainab Gama (président, APNAC – Tanzanie) L'hon. Ireneus Ngwatura L'hon. James Wanyancha |
| Ouganda | L'hon. Sylvia Namabidde Ssinabulya L'hon. Johnson Nkuuhe L'hon. Augustine Ruzindana (présidente, APNAC) L'hon. Sarah Nyombi Nansibula (présidente, APNAC-Ouganda) L'hon. Beatrice Rwakimari |
| Zimbabwe | Mary Jane Ncube (TI-Zimbabwe) |